



# Le secteur de l'énergie : quelles perspectives pour l'emploi à Liège, Huy et Waremme ?

Synthèse d'une table ronde organisée en collaboration avec le CSEF de Huy-Waremme

## CONTEXTE

Essentiel à notre équilibre économique et social, le coût de l'énergie influence l'emploi aussi bien au niveau des activités de production énergétique qu'au niveau de la consommation des secteurs d'activités économiques. Mais les perspectives actuelles laissent présager des changements auxquels la région de Liège-Huy-Waremme devra faire face : conséquences de la libéralisation

du marché de l'électricité et du gaz, raréfaction des énergies fossiles, hausse des prix, actions liées au protocole de Kyoto,...

La table ronde pour l'emploi du 14 décembre 2006 organisée par les Comités Subrégionaux de l'Emploi et de la Formation (CSEF) de Liège et de Huy-Waremme a réuni, d'une part, des experts du secteur de l'énergie (associations,

producteurs et fournisseurs, administrations, chercheurs,...) et, d'autre part, les partenaires sociaux. Elle s'est donnée pour objectif d'explorer le secteur de l'énergie et d'initier la réflexion sur les perspectives d'emplois et de formations dans les contextes énergétiques actuel et futur. Cette plaquette vise à présenter les idées échangées lors de cette table ronde.

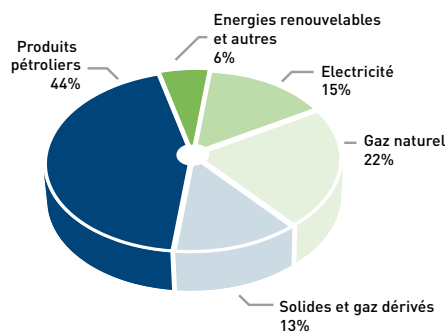
## LE SECTEUR DE L'ENERGIE

### En chiffres...

#### L'énergie en Wallonie, c'est :

- Une consommation annuelle importante : 66 MWh/hab contre une moyenne européenne de 44 MWh/hab.
- Une consommation en croissance : + 8% entre 1990 et 2004.
- Une facture en croissance : + 31% entre 1990 et 2004 (hors inflation).
- Une forte dépendance vis-à-vis des importations des matières premières : 97%.
- Des émissions de gaz à effet de serre élevées : 15 t/an/hab contre une moyenne européenne de 10,8 t/an/hab.
- 3 secteurs énergivores : l'industrie (45%), le transport (24%) et le logement (23%).

#### Consommation finale par source d'énergie en Wallonie :



Source : ICEDD asbl, 2004

### Ce que l'on observe...

Les produits pétroliers représentent la source de consommation finale d'énergie la plus importante. Les énergies renouvelables ont accru leur part dans la consommation finale d'énergie : elles représentent un peu moins de 6% de la consommation en 2004, alors qu'elles ne s'élevaient qu'à 1% dix années auparavant et se limitaient à l'hydroélectricité et au bois de chauffage.

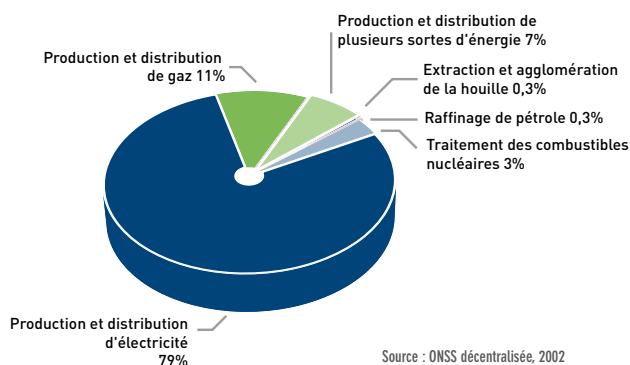
Le secteur de l'industrie est le plus gros consommateur d'énergie. Cependant, celui-ci s'est engagé volontairement à diminuer sa consommation via notamment les accords de branche. La progression de la consommation d'énergie dans le secteur du transport, deuxième secteur énergivore, est également un phénomène préoccupant : la consommation totale des transports en 2004 est en hausse de 39% par rapport à 1990.

# L'EMPLOI ET LE SECTEUR DE L'ENERGIE

## En chiffres...

### • L'emploi dans la production d'énergie centralisée et la distribution sur la région de Liège-Huy-Waremme

Répartition des postes de travail salarié par sous-secteur :



### L'emploi dans la production d'énergie centralisée et la distribution sur la région de Liège-Huy-Waremme, c'est :

- 24 établissements et 3.068 postes de travail salarié.
- 1% des postes de travail salarié de tous les secteurs confondus de la région de Liège-Huy-Waremme.
- 48% des emplois du secteur wallon de l'énergie.
- 97% d'employés et 88% de travailleurs de sexe masculin.
- 33% d'établissements de moins de 5 travailleurs.
- 4 établissements du secteur public : ALE, ALG, Interмосane, SPE.
- Une centrale nucléaire (Tihange), soit le plus gros employeur privé du secteur sur le territoire étudié : près de 850 emplois.

### • L'emploi dans la filière des énergies renouvelables en Région wallonne

#### Selon les estimations de l'étude EDORA<sup>1</sup>, l'emploi dans le secteur de l'électricité de sources d'énergies renouvelables, c'est :

- Entre 750 et 1.000 emplois créés.
- Avec 1% de croissance annuelle et un investissement de 700 millions d'euros, 630 emplois créés par an ainsi que 370 emplois permanents pour opération et maintenance d'ici 2010.

#### Selon l'enquête FIERWALL<sup>2</sup>, l'emploi dans la filière des énergies renouvelables<sup>3</sup>, c'est :

- 280 équivalents temps plein recensés chez les 241 entreprises et 7 universités ayant répondu à l'enquête.
- 67% d'entreprises de moins de 5 travailleurs.
- 2/3 des entreprises liées à des activités de services dont le commerce, l'installation et le montage des équipements.
- 840 millions d'euros d'investissements d'ici 2012.

Plus de 50 entreprises de la Province de Liège<sup>4</sup> sont actives dans la filière des énergies renouvelables<sup>5</sup>. La majorité de ces entreprises se répartit entre la biomasse, l'éolien et l'hydroélectricité.

## Ce que l'on observe...

Si l'on se réfère à la classification NACE<sup>6</sup>, seules la production d'énergie centralisée et la distribution apparaissent dans les statistiques d'emplois. Cependant, les activités du secteur de l'énergie concernent un tissu économique bien plus étendu, allant de la production d'énergie, centralisée ou décentralisée, aux activités permettant de réduire les besoins en énergie.

- **La production d'énergie centralisée et la distribution** comprennent la production électrique (centrales électriques conventionnelles), le transport d'électricité (Gestionnaire du Réseau de Transport, GRT), la distribution d'électricité (Gestionnaires de Réseaux de Distribution, GRD) ainsi que le transport et la distribution de gaz naturel.
- **La production d'énergie décentralisée** concerne la production d'énergies renouvelables et la cogénération offrant un service énergétique : électricité pour consommation propre ou injectée dans le réseau, chaleur locale ou réseau de chaleur. En ce qui concerne la production d'énergie à petite échelle (usage individuel) fournie notamment par les chauffe-eau solaires, le chauffage au bois ou la microcogénération, l'emploi a trait principalement à la fabrication et la fourniture d'équipements ainsi qu'à l'installation et l'entretien des unités de production. Pour la production d'énergie à plus grande échelle, les services de conseil et d'études génèrent également de l'emploi pour certains métiers : ingénieurs, architectes, experts financiers, laborantins (voir le projet Biowanze ci-contre).
- **Les activités liées à la performance énergétique des bâtiments** permettent de réduire la consommation d'énergie de ceux-ci. Elles concernent divers métiers du bâtiment : architectes, maçons, menuisiers, couvreurs, chauffagistes, ... Ces activités englobent également les activités de conseil et de diagnostic tel que l'audit énergétique.

<sup>1</sup> Analyse exploratoire des retombées socio-économiques du secteur de l'électricité de sources d'énergies renouvelables en Région wallonne et de Bruxelles-capitale, IDEA Consult et IDD, 2004.

<sup>2</sup> Enquête sur les Filières industrielles des Energies Renouvelables en Wallonie, Ecode, 2006.

<sup>3</sup> Electricité verte, chaleur et biocarburants.

<sup>4</sup> Sur base des répertoires d'AGORIA, et d'EDORA ainsi que de l'étude FIERWALL.

<sup>5</sup> Hors installateurs SOLTHERM (solaires thermiques), architectes et professionnels de la construction inscrits dans le cadre du programme « Construire avec l'Energie ».

<sup>6</sup> Codes NACE 10 à 12, 23 et 40.

## TROIS EXPERIENCES INNOVANTES : tremplin pour l'emploi et évolution des métiers

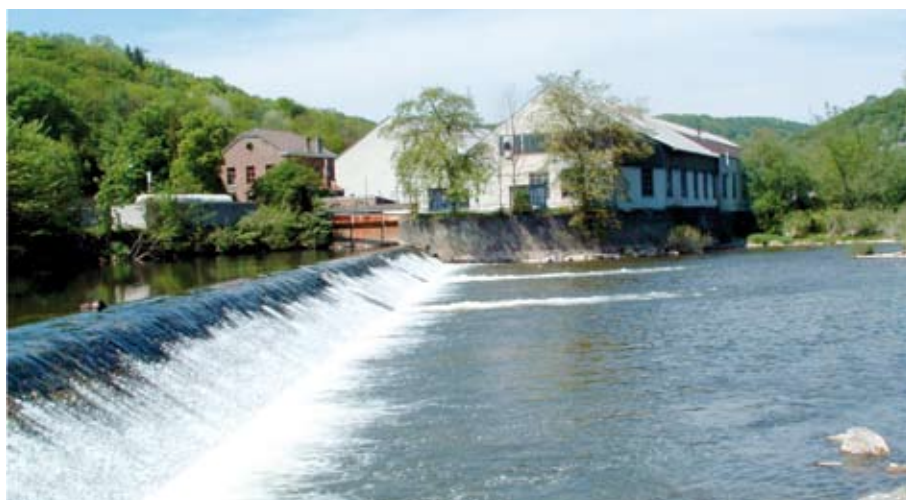
### I Biowanze

Le projet Biowanze est un exemple concret d'une activité industrielle aux retombées immédiates sur l'économie de la région : au moins 100 emplois directs, des centaines d'emplois indirects et un investissement de 245 millions d'euros lié à l'activité d'une nouvelle usine de production de bioéthanol à Wanze en 2007. Le groupe de la Raffinerie Tirlemontoise espère ainsi produire dès le départ 300.000 m<sup>3</sup> de bioéthanol, destinés pour 42% au marché belge. A partir de froment et de betteraves majoritairement belges, cette production sera 100% verte, grâce au système de cogénération auto-suffisant. Vu la difficulté de délocaliser ce type d'investissements, ce projet garantit une stabilité à long terme de l'activité de Biowanze dans la région.



#### Métiers sollicités...

- Métiers de base : mécaniciens, électromécaniciens, électriciens, laborantins, ingénieurs (agronomes, civils, ...).
- Des nouveaux métiers, pour lesquels la formation est assurée par Biowanze, en lien avec les activités de : meunerie, distillation, fermentation, déshydratation, séparation et séchage des protéines.



### I Mérytherm

Via ses chantiers hydro-électriques, Mérytherm occupe actuellement 3 ouvriers et 2 employés au traitement thermique des métaux. L'entreprise témoigne d'une activité à taille humaine qui implique des emplois qualifiés, assortis d'un esprit d'entreprise et d'une bonne capacité d'adaptation. La mise en place d'un bureau d'études en hydroélectricité est en projet. L'objectif est de créer ainsi 2 ou 3 emplois à temps plein. La mise sur pied d'une coopérative liée à la fourniture d'électricité verte, dont Mérytherm est partenaire, constitue également une source d'emplois.

#### Métiers sollicités...

- Ingénieurs, personnel administratif, agents de maintenance des installations,...

### I Performance énergétique des bâtiments

La réglementation actuellement en vigueur en Belgique impose un faible niveau d'isolation des bâtiments, comparativement à la moyenne européenne. De plus, la réglementation ne porte que sur l'enveloppe des bâtiments, le « niveau d'isolation thermique global (K) ». Or, un bon système de chauffage ou une bonne orientation du bâtiment influence à la baisse la consommation d'énergie et donc son coût.

Suite notamment à la directive européenne « Performances énergétiques » d'application au plus tard en 2009 et suite à des initiatives wallonnes telles que l'opération « Construire avec l'énergie », le secteur de la construction et de la rénovation doit faire face à un changement culturel ayant pour finalité de rendre l'habitat tout aussi confortable à moindre frais énergétiques. Sont visées : l'isolation, la ventilation, l'étanchéité,

l'efficacité énergétique des équipements (utilisation adéquate des matériaux et systèmes existant sur le marché), ... Cette directive prévoit, en particulier, la mise en place d'une certification ainsi qu'un outil adapté de calcul de la performance énergétique intégrée des bâtiments.

#### Métiers sollicités...

- L'amélioration de la performance énergétique des bâtiments offre aujourd'hui un gigantesque potentiel d'emplois liés à l'amélioration du parc immobilier wallon. Les emplois concernent l'ensemble des métiers du bâtiment : chefs de chantiers, architectes, maçons, menuisiers, couvreurs, chauffagistes, ...



dOPPIO.be • 2784

## Pistes et réflexions

- Depuis 1985, la consommation d'électricité n'a cessé d'augmenter en Région wallonne, tant dans l'industrie que dans le logement ou le transport. La facture d'électricité ne traduit cependant pas cette augmentation. Or le coût de l'énergie est un facteur déterminant par rapport au comportement des citoyens. Nous sommes à l'aube d'une nouvelle réalité économique. La libéralisation du marché de l'électricité wallon complique encore plus la perception du prix de l'électricité. Les tarifs de distribution des intercommunales dépendent maintenant des densités variables des réseaux, et diffèrent donc d'une région à l'autre, selon l'opérateur concerné. L'énergie risque de devenir progressivement de plus en plus chère. Cette situation devrait **conduire les politiques et les citoyens à investir dans les énergies renouvelables et l'utilisation rationnelle de l'énergie** : renforcement du mécanisme des certificats verts, amélioration de l'enveloppe (double vitrage, isolation des parois) et du chauffage des bâtiments,...
- **La politique environnementale est créatrice d'emplois.** L'expérience allemande en est une bonne illustration. « L'Alliance pour l'emploi et l'environnement » affiche un bilan positif en terme de recherche et développement ainsi qu'en terme de création d'emplois. Elle fut créée en 1998 et mise en place en 2000 par les syndicats, le gouver-

nement, des fédérations industrielles et des ONG. Les objectifs de ce vaste programme sont de rénover 300.000 logements par an pour réduire leur consommation d'énergie et leurs émissions de CO<sub>2</sub> (2MT/an) et de créer 200.000 emplois. Concrètement, des crédits avantageux sont octroyés aux propriétaires immobiliers et aux sociétés de logement pour l'isolation, les systèmes de chauffage adaptés et l'usage d'énergies renouvelables.

- Une partie importante des établissements actifs dans la filière des énergies renouvelables et dans l'utilisation rationnelle de l'énergie dans les bâtiments sont de petite taille. **Ces petites structures ont besoin d'un accompagnement technique spécifique** ainsi que d'entreprises flexibles à taille humaine.
- L'écoconstruction est un secteur en pleine évolution. Pourtant, peu de formations sont actuellement mises en place pour s'y préparer. Une qualité élevée des produits et des installations va permettre aux citoyens d'avoir confiance et d'investir dans ces nouveaux équipements. De plus, toutes les entreprises ne sont pas prêtes à répondre aux normes européennes d'application en 2009 en terme de performance énergétique. Il y a donc une **opportunité pour la création de nouvelles filières de formation.**

**Composé des partenaires sociaux (organisations syndicales et patronales) et des représentants des opérateurs de formation et d'insertion des sous-régions concernées, les Comités Subrégionaux de l'Emploi et de la Formation (CSEF) ont pour mission d'émettre des avis, des recommandations ou des propositions sur les matières concernant l'emploi et la formation.**

Les tables rondes pour l'emploi sont mises sur pied dans le cadre de ces missions. L'objectif est de faire le point sur un thème précis et jugé pertinent par rapport à la situation du marché local de l'emploi et de la formation. L'idée est de mettre en évidence les points forts et les points faibles des régions concernées par rapport au thème étudié et d'en faire ressortir les principaux enjeux pour l'avenir.

Les CSEF désirent ainsi créer un lieu de rencontres entre, d'une part, des experts concernés de près par une même problématique et, d'autre part, les partenaires sociaux. La parole est donnée à l'ensemble des acteurs des tables rondes afin de :

- mettre en évidence les possibilités et freins de développement d'un secteur particulier sur une ou plusieurs sous-régions de Wallonie;
- caractériser l'emploi dans le secteur, mais surtout, les perspectives d'emplois à court, moyen et long termes;
- définir les besoins en formation à court, moyen et long termes.